

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BELLETERRE
DISTRICT DE TÉMISCAMINGUE

Belleterre, 17 janvier 2017

À une assemblée régulière du conseil de la ville de Belleterre tenue au lieu ordinaire de ses sessions ce 17e jour de décembre 2017 et à laquelle sont présents :

Diane Lefebvre, Guylaine Breton, Michel Audet, Roger Nantel, Nathalie Savard, Cécile Pichette

Tous formant quorum sous la présidence du maire monsieur **Bruno Boyer**, il est dix-neuf heures trente.

Huis-clos de dix-neuf heures à dix-neuf heures trente

17-01-01 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

Il est proposé par Diane Lefebvre et accepté à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté en laissant ouvert le point affaires nouvelles.

17-01-02 **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX;**

Les conseillers ayant pris connaissance des procès-verbaux de la session régulière du 12 décembre 2016 et de la session spéciale du 20 décembre 2016, il est proposé par Guylaine Breton et accepté à l'unanimité que lesdits procès-verbaux soient adoptés et signés tel que présenté.

17-01-03 **ADOPTION DES COMPTES ET SALAIRES DU MOIS DE DÉCEMBRE 2016 :**

Il est proposé par Roger Nantel et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que les comptes de décembre 2016 déjà payés au montant de 8720.68\$ et les comptes à payés au montant de 31849.78\$ vérifié par le maire Bruno boyer et la conseiller Michel Audet ainsi que les salaires nets au montant de 6488.75\$ soient acceptés et payés.

Je, soussignée, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus sont projetées par le conseil.

Signé à Belleterre, 17 janvier 2017

Secrétaire-Trésorière

Période de question

Aucune question

17-01-04 **PROJET DE SCHÉMA RÉVISÉ DE COUVERTURE DE RISQUES DE LA MRC DE TÉMISCAMINGUE AVIS DE LA VILLE DE BELLETERRE CONCERNANT LE PLAN DE MISE EN ŒUVRE RELATIF À SON TERRITOIRE :**

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 29 de la Loi sur la sécurité incendie, un schéma de couverture de risques doit être révisé au cours de la sixième année qui suit la date de son entrée en vigueur ou de sa dernière attestation de conformité;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Témiscamingue a adopté le 16 décembre 2015 une résolution dans laquelle elle s'engage dans la procédure de révision de son schéma;

CONSIDÉRANT QUE La MRC de Témiscamingue a soumis à toutes les municipalités présentes sur son territoire un document faisant état des objectifs de protection optimale qu'elle entend mettre de l'avant ainsi que des stratégies pour atteindre ces objectifs;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 15 de la Loi précitée, les municipalités doivent donner leur avis à la MRC de Témiscamingue sur ces propositions, en faisant notamment mention des impacts sur celles-ci sur l'organisation de leurs ressources humaines, matérielles et financières, lesquelles propositions sont présentées dans les plans de mise en œuvre;

CONSIDÉRANT QUE chacune des municipalités doit adopter une résolution afin de signifier son acceptation dudit plan de mise en œuvre ainsi que de son engagement à le respecter et à le réaliser

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Nathalie Savard et appuyé par Cécile Pichette

Et résolu unanimement :

Que la Ville de Belleterre donne un avis favorable aux propositions de la MRC de Témiscamingue contenues dans le plan de mise en œuvre concernant son territoire et qu'elle s'engage à respecter et à réaliser ledit plan de mise œuvre applicable à son territoire.

17-01-05

DEMANDE MADAME VICKY PAQUIN (DON TÉLÉTHON POUR LA RESSOURCE):

Il est proposé par Diane Lefebvre et accepté à l'unanimité de ne pas donner de don à madame Paquin car celle-ci sollicite déjà la population pour des dons donc nous ne voulons pas faire payer la population en double.

Remise du formulaire déclaration pécuniaire aux élus

Discussion sur l'invitation de la visite du refuge pour animaux du Témiscamingue

17-01-06

MAGASIN HEIN:

Il est proposé par Guylaine Breton et accepté à l'unanimité d'aider le magasin hein dans les réparations causé par les 2 vols au début du mois de janvier. La Ville de Belleterre tient à spécifier quelle ne donnera pas d'argent mais quelle contribuera en payant les matériaux et ou vitres pour les réparations.

Discussion sur le 75e anniversaire de la Ville de Belleterre (75 en métal avec lumière sur les poteaux)

Discussion sur Mai, le mois de l'arbre

17-01-07

FORMATION R.E.L.:

Il est proposé par Michel Audet et accepté à l'unanimité d'envoyé les 3 employés du R.E.L pour une formation à l'écocentre de Fabre qui aura lieu en mars.

Discussion sur la niveleuse. Elle partira d'ici la fin janvier pour Val D'or

17-01-08

BALANÇOIRES PLAGES :

Il est proposé par Roger Nantel et accepté à l'unanimité de faire l'achat de réflecteur autocollant pour mettre sur les poteaux des balançoires à la plage pour éviter que quelqu'un ne les luites en motoneige. Monsieur le Maire s'occupe de les commander

Période de question

Aucune question

17-01-09

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Il est proposé par Nathalie Savard et accepté à l'unanimité de clore l'assemblée, il est précisément vingt et une heures dix minutes lorsque les délibérations prennent fin.

Maire

Secrétaire-Trésorière
Directrice-générale